

La régularité pour tous ! AUTOS-MOTOS

www.marathondespyrenees.com

DOSSIER INSCRIPTION

Marathon des Pyrénées 2ème édition



Jean-Luc GEORGE
Michel PERIN
Vainqueurs 2019

22-27 AOÛT 2021

KISSFM
MY RADIO STATION

Patrick Soft

TRIPY

GPS ROAD BOOK

FFSA
Fédération Française du Sport Automobile

TECHNOCOLISE



MARATHON DES PYRENEES – CONDITIONS GENERALES

1. Dates essentielles

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet 2020 et se clôtureront définitivement le 1^{er} juillet 2021.

2. Participation aux frais et tarifs promotionnels

La participation aux frais est définie dans les modalités d'inscription suivant les différents tarifs appliqués en fonction des périodes et des avantages qui y sont liés. Ces conditions et délais seront scrupuleusement et automatiquement respectés.

3. Réservations préalables et acomptes réclamés – Règlements des soldes

Pour être effectives, les inscriptions devront être accompagnées des montants réclamés suivant les modalités énumérées et les délais à respecter. Tous les règlements devront être acquittés aux dates butoirs et seront clôturés au 1^{er} mai 2021 sous peine d'amende automatique ou du refus de l'inscription sans remboursement des droits.

Tout autre supplément commandé par la suite devra être payé dès réception de la facture pour être prise en compte.

Aucun chèque ne sera accepté ni encaissé, seuls les virements bancaires effectués exclusivement sur le compte suivant seront autorisés :

Titulaire du compte : Cédric PIROTTE – ASBL Promorgaevents

Intitulé du compte : « MARATHON DES PYRENEES »

Communication : MDA 2021 – Nom du pilote – Description du versement (réservation / acompte / solde)

Coordonnées bancaires : BELFIUS Banque – IBAN : BE88 0636 4665 1141 – BIC : GKCCBEBB

4. Package compris dans l'engagement

La liste complète des prestations fournies dans la participation aux frais est clairement décrite dans les modalités.

5. Conditions de facturation

Chaque demande d'engagement, complète et confirmée, fera l'objet d'une facture détaillée reprenant les coordonnées exactes du demandeur comme stipulé sur le bulletin.

Après acceptation et confirmation de la demande, les factures seront émises et adressées par :

« PROMORGAEVENTS ASBL »

N° d'entreprise : 0694.587.306

Siège social : Rue de Soheit, 10 – B4590 ELLEMELLE (OUFFET) – Belgique

Les tarifs annoncés sont net et l'ASBL n'est pas assujetti à la TVA.

Toute facture émise sera considérée comme due si elle ne présente pas la mention d'acquiescement.

Si une annulation devait intervenir avant le non-paiement de la facture, elle resterait due suivant les conditions d'annulation reprises ci-dessous.

En cas de litige, le dossier sera confié au service juridique compétent et les frais de récupération de créance seront portés à charge du participant.

6. Annulation en cas de forfait et modalités de remboursements

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- | | |
|---|---|
| - Si annulation <u>avant le 1^{er} janvier 2021</u> : | Remboursement de la totalité de l'acompte versé |
| - Si annulation <u>avant le 1^{er} juillet 2021</u> : | Remboursement de la participation à concurrence de 75% |
| - Si annulation <u>avant le 1^{er} août 2021</u> : | Remboursement de la participation à concurrence de 50% |
| - Si annulation <u>après le 1^{er} août 2021</u> : | Aucun remboursement |

Par ailleurs, aucun montant ne sera remboursé en cas d'annulation due à une cause extérieure à la volonté de l'organisateur ; une proposition de report sera automatiquement appliquée.

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé obligatoirement par écrit ou par courriel.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement si le nombre de **20 engagements confirmés (formulaire complété et acomptes réceptionnés)** n'est pas atteint à la date du 1^{er} juillet 2021.

Dans ce cas, les droits seront remboursés en déduisant toutefois **20% de l'acompte versé** pour compenser les frais engagés à la préparation de l'épreuve au moment de la décision, laquelle sera annoncée dans les délais indiqués.

Tout montant dû sera automatiquement prélevé de l'acompte versé au moment de la réservation.



2^{ème} édition en régularité... La régularité pour tous !

DROITS D'INSCRIPTION

Catégorie REGULARITE SPORT	<u>Entre le 1/7/2020 et le 1/1/2021 :</u>	2250€ (droits minorés – tarifs réduits)
	<u>Entre le 1/1/2021 et le 1/7/2021 :</u>	2500€ (droits pleins – tarifs normaux)
	<u>Après le 1/7/2021 :</u>	2750€ (droits majorés – tarifs élevés)
Catégorie REGULARITE LOISIR	<u>Entre le 1/7/2020 et le 1/1/2021 :</u>	1750€ (droits minorés – tarifs réduits)
	<u>Entre le 1/1/2021 et le 1/7/2021 :</u>	2000€ (droits pleins – tarifs normaux)
	<u>Après le 1/7/2021 :</u>	2250€ (droits majorés – tarifs élevés)
Catégorie REGULARITE MOTO	<u>Entre le 1/7/2020 et le 1/1/2021 :</u>	1250€ (droits minorés – tarifs réduits)
	<u>Entre le 1/1/2021 et le 1/7/2021 :</u>	1500€ (droits pleins – tarifs normaux)
	<u>Après le 1/7/2021 :</u>	1750€ (droits majorés – tarifs élevés)

TARIFS PROMOTIONNELS ET REDUCTIONS OFFERTES

- Réduction de 150€/véhicule** jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour l'inscription d'un **TEAM** composé de 3 à 5 membres.
- Réduction de 150€** jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour les équipages complets ayant participé à la 1^{ère} édition.
- Réduction de 150€** jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour les équipages duos, féminins ou mixtes.
- Réduction de 250€** jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour les équipages étrangers (intervention frais de déplacement).

Toutes ces réductions sont cumulatives sous réserve du respect des modalités prescrites !

RESERVATIONS PREALABLES ET ACOMPTES RECLAMES

Versement obligatoire d'un **acompte de 500€** comme preuve de réservation, enregistré au plus tard le 1^{er} janvier 2021 pour profiter de la réduction de 250€ avant l'application automatique du tarif normal.

Versement obligatoire d'un **acompte de 1000€** comme preuve d'inscription effective, enregistré entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} juillet 2021 avant l'application automatique du tarif majoré **(+250€)**.

Règlement des soldes au plus tard le 1^{er} juillet 2021 avant l'application automatique d'un **supplément de 250€** sur la totalité de l'engagement.

Une remise complémentaire et exceptionnelle de 150€ sera appliquée automatiquement sur le solde final, après le 1^{er} juillet 2021, si le nombre de 30 véhicules régulièrement et valablement inscrites (bulletins et paiements enregistrés) est atteint avant cette date.

VERSEMENTS ANTICIPES ET COORDONNEES BANCAIRES

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception du règlement bancaire complet.

Par souci de facilité technique et de sécurisation optimale des transactions, il ne sera pas permis de joindre un chèque lors de votre engagement, seuls les virements bancaires seront acceptés.

Toutes les coordonnées relatives aux paiements se trouveront sur le bulletin d'inscription qui sera diffusé à la date d'ouverture des réservations anticipatives et dans nos conditions générales annexées aux présentes modalités dont elles font partie intégrante.

PACKAGE COMPRIS DANS VOTRE ENGAGEMENT (pour un équipage de 2 personnes)

Organisation générale, encadrement sportif et matériel – Personnel d'encadrement (15 personnes)

Location du GPS Tripy et du système de chronométrage

Service de classement et bureau de calcul – Service presse et photographique

Droit de calendrier d'enregistrement à la F.F.S.A. – Assurance RC Organisation

Fourniture d'un road-book journalier – Livret cartographique complet et détaillé / Documents administratifs –

Numéros de portières/dossards et publicités de l'organisation

2 plaques « rallye » du millésime / **2 autocollants** souvenirs diminutifs

2 cadeaux vestimentaires de bienvenue (tailles de chemises et de polos à spécifier à l'engagement)

1 malette copilote

Le drink et le repas de bienvenue au Circuit de Terre d'Elne

Les repas du soir du mardi et du mercredi soir servis au Casino d'Argelès-Gazost (hors boissons)

Le cocktail et le repas de clôture (**3 services**) sur la plage de Collioure (eaux et vins compris pendant le repas)

Coupes et trophées de remise des prix

Voitures ouvreuses et balai (véhicule de vérification et de prévention composé de son équipage)

Package assistance GRATUIT comprenant : plaque de l'évènement, livret cartographique de haute qualité et service book complet et détaillé avec points GPS !

NE SONT PAS COMPRIS DANS LE DROIT D'INSCRIPTION

Vos réservations hôtelières qui sont à votre charge (la liste est disponible dans ce dossier)

Vos repas personnels qui sont libres tout au long de la durée de la manifestation en-dehors de ceux prévus

Vos frais de fonctionnement et de déplacement – Pas de transport organisé par nos soins

Les frais de fonctionnement et de déplacement de votre propre assistance personnelle

Les frais de dépannage et de rapatriement de votre véhicule

COMPLEMENTS ACCOMPAGNATEURS (sur réservation préalable avant le 1^{er} juillet 2021)

Polo/Chemise du millésime : **50€/kit (tailles à fournir préalablement)**

Pack assistance/accompagnants : **150€/personne (drink circuit et tous les repas organisés)**

NOTE IMPORTANTE (pour ceux qui ne désirent pas rester le soir après l'arrivée)

En cas d'empêchement pour assister à la soirée de clôture ou pour ceux qui désirent reprendre la route directement pour des raisons personnelles, le montant des repas peut être déduit de votre engagement.

En cas d'abandon, ils pourront vous être remboursés suivant l'avis du prestataire après nous en avoir averti.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENGAGEMENT



N° de dossier :

Date de réception :/...../.....

N° attribué :

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

PILOTE / CONDUCTEUR		CO-PILOTE / NAVIGATEUR
	NOM	
	Prénom	
	Date de naissance	
	Gr. Sanguin	
	Nationalité	
	N° Licence / ASN / ASA	
	Titre de participation (TP)	
	Carte identité	
	Permis conduire	
	Adresse postale	
	Code Postal	
	Localité	
	Pays	
	Portable	
	E-mail	
S - M - L - XL - XXL - XXXL	Taille vêtements	S - M - L - XL - XXL - XXXL

Adresse et coordonnées de facturation

Nom :

Adresse :

N° entreprise :

Inscription TEAM (3 à 5 membres)
= réduction de 150€ par véhicule

Nom du team :

1^{er} membre(s) :/.....

2^{ème} membre(s) :/.....

3^{ème} membre(s) :/.....

4^{ème} membre(s) :/.....

5^{ème} membre(s) :/.....

INFORMATIONS SUR LE VEHICULE

TRES IMPORTANT

**Le véhicule doit obligatoirement être conforme au Code de la Route du pays traversé !
Veuillez mentionner correctement vos adresses mails afin de pouvoir vous envoyer les documents complémentaires ainsi que vos N° de portable pour recevoir par SMS les informations du PC Course.**

DETAILS DU VEHICULE (AUTO / MOTO)	Marque : Modèle : Année : Cylindrée :
Groupe d'âge (uniquement AUTO)	1 – 2 – 3 (entourer)
Choix de catégorie (entourer)	REGULARITE SPORTIVE AUTO REGULARITE LOISIR AUTO REGULARITE TOURISME MOTO (solo / duos)
<u>Attention</u> : toutes les informations demandées pour le véhicule devront obligatoirement être renseignées !	N° d'immatriculation : Compagnie d'assurance : N° de contrat : Validité :

Informations et détails historiques du véhicule :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations et palmarès de l'équipage / du conducteur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DROITS D'ENGAGEMENTS PAR VEHICULE

DATES	PRIX REGUL / LOISIR / MOTO	CHOIX
Du 1 ^{er} juillet 2020 au 1 ^{er} janvier 2021	2250€ / 1750€ / 1250€	
Du 1 ^{er} janvier 2021 au 1 ^{er} juillet 2021	2500€ / 2000€ / 1500€	
Après le 1 ^{er} juillet 2021	+ 250€	
Supplément accompagnateurs / assistances	150€ par personne	
Supplément cadeaux vestimentaires	50€ par personne	
TARIFS PROMOTIONNELS		REDUCTIONS
! Valables jusqu'au 1^{er} juillet dernier délai !		
Equipages duos, mixtes et féminins	- 150€	Oui / Non
Inscription d'un team (3 à 5 véhicules)	- 150€	Oui / Non
Remise participation 2019 (1 ^{ère} édition)	- 150€	Oui / Non
Réduction étrangers (intervention déplacement)	- 250€	Oui / Non
TOTAL ENGAGEMENT		
ACOMPTE	Obligatoire à l'inscription	500€ avant le 1/1/2021 1000€ après le 1/1/2021
SOLDE FINAL	Avant le 1/07/2021	
PAYEMENT TARDIF	Après le 1/07/2021	250€
REMISE EXTRA si + de 30 véhicules inscrits avant le 1^{er} juillet 2021	Après le 1/07/2021	150€ déduits du solde !

DETAILS DES PAYEMENTS	Titulaire du compte / Account owner : PROMORGAEVENTS ASBL – PIROTTE Cédric Intitulé du compte : « MARATHON DES PYRENEES » Banque / Bank : BELFIUS IBAN : BE88 0636 4665 1141 - BIC : GKCCBEBB
VIREMENT BANCAIRE UNIQUEMENT	Toujours spécifier votre nom dans toute transaction !

CONDITIONS D'ANNULATION / CANCELLATION CONDITIONS

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- Si annulation avant le 1^{er} juillet 2021 : Remboursement de la participation à concurrence de 75%
- Si annulation avant le 1^{er} août 2021 : Remboursement de la participation à concurrence de 50%
- Si annulation après le 1^{er} août 2021 : Aucun remboursement – Conservation de l'inscription

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé par écrit ou par courriel. En cas d'annulation ou de report de l'épreuve pour des raisons de force majeure due à une cause extérieure de la volonté de l'organisateur (ex. raisons sanitaires entraînant des refus de circuler librement), il sera soit proposé un report ou un remboursement partiel des droits suivant les frais engagés au moment de la décision. Cette retenue de pourcentage à rembourser sera automatiquement déduite de l'acompte versé au moment de la réservation.

PIECES A JOINDRE

- 1 photo couleur de qualité (haute définition) du véhicule
- 1 copie des licences de l'équipage (**si en possession**)
- 1 copie du certificat d'immatriculation
- 1 copie de l'attestation d'assurance
- 1 copie du passeport technique (**si disponible**)

IMPORTANT (Charte de bonne conduite et abandon de recours des équipages)

Les soussignés déclarent participer de leur propre initiative à la manifestation susmentionnée et s'engagent à respecter scrupuleusement le Code de la Route ainsi que l'intégralité du règlement particulier.

De par leurs signatures apposées au bas de ce document, ils s'engagent à s'y soumettre intégralement et dégagent les organisateurs de toute responsabilité pour les frais ou dommages causés envers eux-mêmes ou aux tiers qui pourraient se dérouler au cours de cette manifestation.

Ils déclarent ainsi renoncer à tout recours contre les organisateurs, pour quelque motif que ce soit.

L'organisateur décline TOUTE responsabilité envers la conduite du concurrent.

Le conducteur déclaré du véhicule susmentionné reconnaît circuler sous le couvert de sa propre assurance et être régulièrement en ordre d'immatriculation et de contrôle technique civil, documents tous en cours de validité.

Les participants circulent sur routes ouvertes à la circulation normale et se doivent donc de respecter les limitations en vigueur sans provoquer quelconque trouble de l'ordre public.

Tout comportement jugé dangereux, toute infraction constatée ou acte anti sportif sera passible d'exclusion !

Signatures du conducteur ou des 2 membres de l'équipage, précédées de la mention manuscrite : « Lu et approuvé ». Les détails concernant le copilote peuvent être complétés par après et au plus tard lors de la clôture définitive des inscriptions. Les signatures devront être apposées obligatoirement lors des vérifications administratives.

Pilote :	Signatures / Dates	Copilote :
----------	--------------------	------------

DEMANDE D'ENGAGEMENT COMPLET
à retourner à :

« PROMORGAEVENTS ASBL »

Rue de Soheit, 10 – B4590 Ellemelle (Ouffet)

Portable / Phone : +32 (0) 471.622.116

E-mail : contact@marathondespyrenees.com

Website : www.marathondespyrenees.com

Promorgaevents est une ASBL non-assujettie à la TVA – N° entreprise : 0694.587.306



FORMULAIRE CAUTION TRIPY



GPS+ DIGITAL ROAD BOOK

TRIPY S.A. www.tripy.eu
Faubourg de Bruxelles, 320 Gosselies 6041 Belgium
Phone: + 32 (0)71 34 74 90 Fax: + 32 (0)71 34 73 99
g.douillez@tripy.be TVA BE873.678.307



CAUTION / DEPOSIT

pour le GPS de contrôle et de chronométrage Tripy
for Tripy control and time keeping GPS device

OBLIGATOIRE pour tous les concurrents / **COMPULSORY** for all competitors

A remettre dûment complété au responsable Tripy lors du retrait du GPS

To bring duly completed & signed to the Tripy officer at the time of Tripy GPS withdrawal

Numéro de course / Race #

Pilote / Driver (nom/name) :

Copilote / Co-Driver (nom/name) :

autorise la société Tripy S.A. à débiter ma carte de crédit (dont les informations sont reprises ci-dessous) d'un montant maximum de 500€ en cas de non retour du matériel au parc fermé à l'arrivée de la dernière étape du rallye, en cas de perte ou vol ou encore en cas de dommage ou dégradation du matériel GPS Tripy qui lui a été fourni.

allows Tripy S.A. company to charge my credit card (whose information are given below) for the amount of maximum 500€ in case of non-return of equipment to the « parc fermé » at the arrival of the last stage of the rally, in case of loss or theft, in case of damage or degradation of GPS equipment that has been provided by Tripy.

Carte N°
Card n°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom du titulaire de la carte
Name of card holder :

Signature/date :

CERTIFICAT MEDICAL

Les concurrents français ou étrangers qui ne sont pas en possession d'une licence de compétition ou de régularité valable pour l'année en cours et délivrée par leur association sportive automobile peuvent demander à l'organisation un « titre de participation à l'évènement ».

Cette licence sera délivrée sur place le jour des vérifications administratives par l'ASA Terre d'Elne.

Pour l'obtention de cette licence, uniquement valide pendant la durée de l'épreuve, ils devront fournir un certificat médical signé par le médecin de leur choix ou le certificat médical « type » ci-dessous :

Je soussigné,

Nom – Prénom du Docteur :

Exerçant au cabinet situé :

Détenteur du droit d'exercer établi sous le n° :

Atteste avoir examiné ce jour,

Nom – Prénom du demandeur

Et déclare qu'il est apte à la pratique du sport automobile et ne présente pas de contre-indication à la conduite automobile.

Fait à :

Le :

Signature et cachet du médecin

